

Procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 10 juin 2014

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Jean-Louis Brun, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Luc Pamelard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Michel Rico, Danielle Schilling, Christine Viallat, Micheline Telmon.

Excusées : Colette Bréhat, Colette Dancygier,.

1- Approbation du procès-verbal du CA du 25/03/2014:

Approuvé à l'unanimité

2- Communication : J-L Brun

-Le nouveau site : l'ergonomie en a été modifiée : Page d'accueil tampon, bandeau déroulant plus important, un seul calendrier. La bibliothèque des « Notes d'information » dites « Newsletters » est intégrée dans la « Rubrique à bras ».

Il y a eu 16 400 visites en 1 mois dont 1050 pour la Rubrique à bras, 940 pour le Trombinoscope, 780 pour la Météo, 540 pour Amucs, 520 pour les Inscriptions...Par contre les Pages « Commentaires » et « Contact » ne sont pas utilisées.

Le responsable demande que toutes les informations utiles pour les adhérents lui soient fournies pour publication sur le site.

Il souhaite aussi que l'on réfléchisse aux moyens à mettre en place pour que la communication interne soit plus importante et moins cloisonnée. La mise en place d'une enquête d'opinion est mise à l'étude.

-Stand : Après l'Antigone des associations de l'année passée, il avait été proposé de clore l'arrière du stand par une bâche mettant en promotion nos activités. Le modèle retenu figure en annexe 1. Certains membres du conseil proposent quelques modifications. Le coût est de 240€.

Il est proposé de compléter ce stand par une banderole (env. 55X300 cm) fixée sur l'avant des tables.

Le conseil adopte ces dispositions à l'unanimité.

- Carte : en cours de livraison.

- Bulletins d'inscription : (annexes 2&3), modèle 2013-14 modifié par l'ajout de la formule concernant les assurances de la FFRS. A corriger en fonction des activités retenues pour 2014-15.

3- Antigone des Associations : J-P Larue

Cette manifestation aura lieu le 14 septembre de 9h à 19h.

La réunion préparatoire aura lieu le 2 septembre à 14h dans la salle des Barons.

Le matériel nécessaire : Vélum (B. Puigerolles), Drapeaux (JP Larue), Tables et chaises (Bridge), Banderole, bâche (JL Brun), Documents d'information (M. Telmon), prévoir des présentoirs pour ces documents (JL Brun)

4- Fête de l'Amucs : J-L Brun

Il y a actuellement 75 inscrits . C'est regrettablement peu au regard des 320 adhérents que nous sommes. Il est suggéré de faire une fête qui regrouperait toutes les activités (bridge, golf, randonnées ...) et se substituerait aux fêtes propres à chacune des sections. A voir en Assemblée Générale.

5- Spectacles : B Puigerolles et C Viallat

Pour les spectacles du Domaine d'O, il faut un minimum de 6 billets pour un même spectacle afin d'obtenir le tarif « Comité d'Entreprise » (12€ et 8€). Il est proposé de faire pré-financer par l'Amucs l'achat de ces 6 billets pour 3 ou 4 spectacles accessibles par le plus grand nombre.

6 - Activités 2014-2015 :

La natation ne pourra toujours pas se tenir à la rentrée car la piscine universitaire est toujours fermée.

Le sondage sur la création d'une section « Echecs » n'a donné aucun résultat.

L'Aïkido a eu un effectif restreint en 2013-14 (6 inscrits) , cette activité est maintenue en pariant sur son développement.

Ces modifications induisent une modification des bulletins d'adhésion : remplacement de « Natation » par « Aïkido ».

7- Randonnées pédestres : Bilan provisoire M Rico, J-L Pamelard

Le bilan au 6 juin figure en annexe 4, il fait apparaître un excédent de 850,74€ ramené à 20,74€ si on ne considère que les tickets utilisés et non les tickets vendus. Sur ces bases on peut espérer un bilan proche de l'équilibre en fin d'année.

Le passage du ticket à 12€ ne semble donc plus justifié.

Débat entre les tenants de l'augmentation pour éviter tout déficit et les partisans du statu quo pour ménager les budgets des adhérents. Il se dégage un moyen terme limitant l'augmentation à 11€.

Vote : Contre=1, Abstention=0, Pour=13. L'augmentation du ticket de 10 à 11€ est adoptée, avec application en septembre 2014.

Jean Marchal quitte la séance.

8- Inscriptions : JP Larue

La réunion préparatoire aura lieu le 2 septembre à 14h dans la salle des Barons.

Les bulletins et la nouvelle carte ont été évoqués précédemment.

Les journées d'inscription auront lieu le 15,16,17 et 19 septembre dans la salle Pétrarque moyennant pour la première fois des frais de location de 30€ par jour et les 18, 22 et 23 dans la salle des Barons.

Si la salle Pétrarque nous a été louée pour les inscriptions, nous n'avons pas eu de réponse pour la salle de Grammont où devrait se passer notre AG.

9- États des mandats :

- Fin de mandats : Jean Marchal, 6 ans de 1er vice-président, mais après consultation des Statuts, il apparaît que cette limite de 6 ans ne s'applique qu'au président, au trésorier et au secrétaire. Aucune précision pour leurs adjoints.

Il sera néanmoins demandé à l'intéressé de prendre sa décision dans la mesure où Line Baldet est pressentie pour cette fonction car en se référant plus à l'esprit des statuts qu'à leurs lettres, les membres du conseil souhaitent que Line Baldet accède à la vice-présidence pour perpétuer le duumvirat qui a bien fonctionné cette année.

- Renouvellement : Colette Dancygier et Brigitte Puigerolles après 3 ans de fonction au sein du conseil.

Il reste 1 an à Jean-Luc Pamelard pour atteindre la limite des 6 ans. Pour préparer sa succession, Monique Picard a été sollicitée pour présenter sa candidature au CA en vue d'une élection dès l'AG du 17 octobre au poste de Trésorière-adjointe. Elle sera invitée au prochain conseil.

10- Date du prochain conseil :

Date fixée au mardi 30 septembre.

11- Questions diverses :

- Rédaction de la lettre Pi : le 16/06 à 10h chez Line Baldet.

- Adhérents handicapés et activités sportives : Pour réaliser ces activités en toute sécurité, la présence d'un accompagnateur est indispensable. De même, les participants doivent, s'ils ont des doutes sur leur potentiel, s'enquérir des difficultés auprès des organisateurs.

12 - Tour de table :

Le conseil souhaite formaliser une cérémonie pour le départ en fin de mandat des responsables de l'Amucs.

La séance est levée à 11 h30